

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00572 Numéro SIREN : 515 080 992 Nom ou dénomination : 3G SOLAR
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2021 sous le numéro de dépôt 654



ZAC Recouvrance
6 Impasse Recouvrance
17100 SAINTES

Tél : 05.46.74.02.55

e-mail : contact@cassiopee-expertise.fr

SAS au capital de 38 112 €
R.C. Saintes B 527 380 307

Copie certifiée conforme

SAS 3G SOLAR

La Grande Mercerie

17260 CRAVANS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3G SOLAR</u>										Néant ☐ *																			
Adresse de l'entreprise <u>La Grande Mercerie</u>										<u>17260 CRAVANS</u>																			
Numéro SIRET * <table><tr><td>5</td><td>1</td><td>5</td><td>0</td><td>8</td><td>0</td><td>9</td><td>9</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>4</td></tr></table>										5	1	5	0	8	0	9	9	2	0	0	0	2	4						
5	1	5	0	8	0	9	9	2	0	0	0	2	4																
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2														
1	2																												
1	2																												
										Exercice N clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	9	Exercice N-1 clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	8
3	1	1	2	2	0	1	9																						
3	1	1	2	2	0	1	8																						
ACTIF										Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4													
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																								
		Autres *	014		016																								
	Immobilitisations corporelles *		028	744 321	030	286 940	457 382	494 895																					
	Immobilitisations financières * (1)		040		042																								
	Total I (5)		044	744 321	048	286 940	457 382	494 895																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																								
		Marchandises *	060		062																								
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	57 381	070		57 381	64 904																					
		Autres * (3)	072	1 454	074		1 454	1 666																					
	Valeurs mobilières de placement		080		082																								
	Disponibilités		084	118 453	086		118 453	109 776																					
	Charges constatées d'avance *		092	3 173	094		3 173	3 476																					
	Total II		096	180 460	098		180 460	179 821																					
	Total général (I+II)		110	924 781	112	286 940	637 842	674 716																					
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2																	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120	15 000	15 000																
	Ecart de réévaluation										124																		
	Réserve légale										126	1 500	1 500																
	Réserves réglementées*										130																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <table><tr><td>131</td></tr></table>)										131	132	158 872	141 356															
	131																												
	Report à nouveau										134																		
	Résultat de l'exercice										136	67 338	67 517																
	Provisions réglementées										140																		
Total I										142	242 710	225 372																	
Provisions pour risques et charges Total II										154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156	391 639	446 148																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166	3 202	2 169																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <table><tr><td>169</td></tr></table>)										169	172	291	1 026															
	169																												
	Produits constatés d'avance										174																		
	Total III										176	395 132	449 344																
Total général (I + II + III)										180	637 842	674 716																	
RENOUVELLEMENT	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	335 864																					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3G SOLAR

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 1 9

Exercice N-1 clos le

13 1 1 2 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209		
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		
	services *		217		
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				
Production immobilisée *					
Subventions d'exploitation reçues					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					

210		
214		
218	141 787	143 013
222		
224		
226		
230		
232	141 787	143 013

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises) *					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	291		
Rémunérations du personnel *					
Charges sociales (cf. renvoi 380)					
Dotations aux amortissements *					
Dotations aux provisions					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					

234		
236		
238		
240		
242	10 585	10 424
244	313	309
250		
252		
254	37 513	37 790
256		
262		
264	48 411	48 523

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 93 376 94 490

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers	(III)				
Produits exceptionnels	(IV)				
Charges financières	(V)				
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices *	(VII)				

280		
290	1	1
294	6 735	7 601
300	0	
306	19 304	19 374

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310 67 338 67 517

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312 67 338 314

Régime d'impôt

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					
Provisions non déductibles *					
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					

316		
318		
322		
324	19 304	
330		
251		
998		
999		

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	
Divers* dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
Deduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D					

Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)	138		Zones de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992				
Deduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				
342					
350					

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

352 86 642 354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					
Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :				

356		
360		

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

370 86 642 372

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	73 075		
Constructions sur sol propre	626 962		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 894		
Installations générales agencements aménagements divers	31 890		
Matériel de transport	7 500		
TOTAL	744 321		
TOTAL GENERAL	744 321		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			73 075	73 075
Constructions sur sol propre			626 962	626 962
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 894	4 894
Installations générales agencements aménagements divers			31 890	31 890
Matériel de transport			7 500	7 500
TOTAL			744 321	744 321
TOTAL GENERAL			744 321	744 321

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	6 984	1 653		8 637
Constructions sur sol propre	223 215	31 363		254 578
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 985	847		3 832
Installations générales agencements aménagements divers	10 611	2 501		13 112
Matériel de transport	5 632	1 149		6 781
TOTAL	249 427	37 513		286 940
TOTAL GENERAL	249 427	37 513		286 940

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 653				
Constructions sur sol propre	31 363				
Instal.techniques matériel outillage indus.	847				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 501				
Matériel de transport	1 149				
TOTAL	37 513				
TOTAL GENERAL	37 513				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	57 381	57 381	
Impôts sur les bénéfices	72	72	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 382	1 382	
Charges constatées d'avance	3 173	3 173	
TOTAL	62 007	62 007	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	452	452		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	391 187	55 324	230 356	105 507
Fournisseurs et comptes rattachés	3 202	3 202		
Autres impôts taxes et assimilés	291	291		
TOTAL	395 132	59 268	230 356	105 507
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 446			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau		
Mobilier		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	57 381
Total	57 381

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	452
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 628
Dettes fiscales et sociales	291
Total	3 371

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 173
Total	3 173

3G SOLAR

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000.00 €

Siège social : La Grande Mercerie

17260 CRAVANS

515 080 992 RCS SAINTES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUmise ET ADOpTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 JUIN 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 67 337.66 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 67 337.66 €
- Une somme de67 337.66 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué :..... 50 000.00 €

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :..... 50 000.00 €

Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué :..... 30 000.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le président

Jean-Georges SAND

Ingénieur Commercial

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

**1 rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM**

Tél. : 03.88.15.24.15 - Fax : 03.88.15.24.16

www.cabinet-sand.fr

3G SOLAR

*Société par actions simplifiée
Capital social de 15 000 €*

La Grande Mercerie
17260 CRAVANS

R.C.S. SAINTES
SIREN 515 080 992

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice

du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

3G SOLAR

*Société par actions simplifiée
Capital social de 15 000 €*

**La Grande Mercerie
17260 CRAVANS**

*RCS de SAINTES : 515 080 992
SIREN 515 080 992*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3G SOLAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

1. OPINION

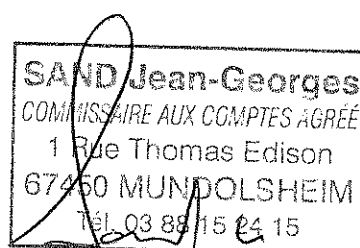
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

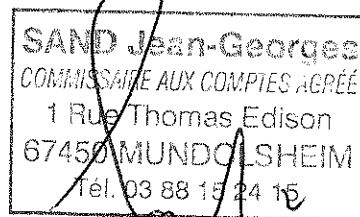
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.



6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

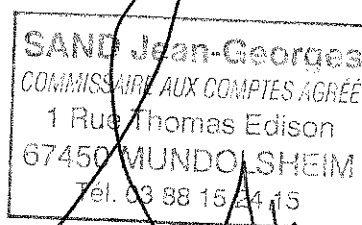
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Mundolsheim, le 19/01/2021

SAND J.G.
Commissaire aux Comptes



Désignation de l'entreprise SAS 3G SOLARAdresse de l'entreprise La Grande Mercerie17260 CRAVANSNéant ☐Numéro SIRET * 51508099200024Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
CAPITAUX PROPRES
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISE

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122019		31122018		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
Total I (5)		044	048					
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres * (3)	072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086					
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II	096	098					
	Total général (I+II)	110	112					
PASSIF								
Capital social ou individuel *			120					
Ecart de réévaluation			124					
Réserve légale			126					
Réserves réglementées *			130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132					
Report à nouveau			134					
Résultat de l'exercice			136					
Provisions réglementées			140					
Provisions pour risques et charges			142					
Emprunts et dettes assimilées			156					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
Fournisseurs et comptes rattachés *			166					
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172					
Produits constatés d'avance			174					
Total III			176					
Total général (I + II + III)			180					
REVENUS								
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Page 25

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3G SOLAR

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9

Néant *
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons	209	210		
Production vendue	{	biens	{	215	214	
		services *				
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)		232	141 787	143 013

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	10 585	10 424
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	291	313	309
Rémunérations du personnel *					250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
Dotations aux amortissements *					254	37 513	37 790
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	48 411	48 523

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers				(III)	270	93 376	94 490
Produits exceptionnels				(IV)	290	1	1
Charges financières				(V)	294	6 735	7 601
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	0	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		(VI)			
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	19 304	19 374

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	310	67 338		312	67 338	314
---------------------	--	-----	--------	--	-----	--------	-----

Régularisations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)					324	19 304	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprise nouvelles (44, septies)	986						
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981						
Divers* (44 quaterdecies)	345						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D							
Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987						
Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	989						
Investissements outre-mer	344						
Zones de revitalisation de la défense (44, septies)	127						
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
Créance due au report au arrière du déficit	346						
Zone de développement prioritaire (44 septies)	993						
Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138						
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44, septies)	990						
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44, septies)	992						
Dédution exceptionnelle simulatoire de conduite	641						

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

	352	86 642	354
--	-----	--------	-----

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)

	356		
--	-----	--	--

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

			360
--	--	--	-----

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

	370	86 642	372
--	-----	--------	-----

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3G SOLAR

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobili- sations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412									
	Terrains	420	73 075	422		414		416					
	Constructions	430	626 962	432		424		426	73 075			73 075	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 894	442		434		436	626 962			626 962	
	Installations générales agencements divers	450	31 890	452		444		446	4 894			4 894	
	Matériel de transport	460	7 500	462		454		456	31 890			31 890	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		464		466	7 500			7 500	
Immobili- sations financières		480		482		474		476					
TOTAL		490	744 321	492		484		486					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobili- sations corporelles	Immobili- sations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510	6 984	512		514		516					
	Constructions	520	223 215	522		524		526	8 637				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 985	532		534		536	254 578				
	Installations générales, agencements, aménagement divers	540	10 611	542		544		546	3 832				
	Matériel de transport	550	5 632	552		554		556	13 112				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	6 781				
TOTAL		570	249 427	572		574		576	286 940				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)													
Régularisations													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)													
TOTAL													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3G SOLAR

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la Table n° 2033-N037)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	911
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	307	

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
67450 MUNDOLSHEIM
Tel. 03 88 15 24 15

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS 3G SOLAR
La Grande Mercerie

17260 CRAVANS



ANNEXES

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

CASSIOPEE EXPERTISE
ZAC de Recouvrance
6 Impasse de Recouvrance
17100 SAINTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains			
Constructions sur sol propre	73 075		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	626 962		
Installations générales agencements aménagements divers	4 894		
Matériel de transport	31 890		
	7 500		
TOTAL	744 321		
TOTAL GENERAL	744 321		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains				
Constructions sur sol propre			73 075	73 075
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			626 962	626 962
Installations générales agencements aménagements divers			4 894	4 894
Matériel de transport			31 890	31 890
			7 500	7 500
TOTAL			744 321	744 321
TOTAL GENERAL			744 321	744 321

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains				
Constructions sur sol propre	6 984	1 653		8 637
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	223 215	31 363		254 578
Installations générales agencements aménagements divers	2 985	847		3 832
Matériel de transport	10 611	2 501		13 112
	5 632	1 149		6 781
TOTAL	249 427	37 513		286 940
TOTAL GENERAL	249 427	37 513		286 940

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 653				
Constructions sur sol propre	31 363				
Instal. techniques matériel outillage indus.	847				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 501				
Matériel de transport	1 149				
TOTAL	37 513				
TOTAL GENERAL	37 513				

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	
Créances clients et comptes rattachés	Montant
Total	57 381
	57 381

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	452
Dettes fiscales et sociales	2 628
Total	291
	3 371

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	Montant
Total	3 173
	3 173

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 16 24 15